

28.07.2025 - 10:00 Uhr

Festival International de Cor des Alpes à Nendaz: Concours pour les joueurs et fête populaire pour le public



Le Festival International de Cor des Alpes (FICA) a eu lieu à Haute-Nendaz du 25 au 27 juillet 2025. Résumé de cette 24e édition en quelques chiffres : trois jours de fête, une centaine de joueurs de cors des Alpes, une vingtaine de groupes folkloriques, une première victoire pour le trio zurichois SonderBar et une demande en mariage durant le concours !

Durant ce festival, le cor des Alpes retrouve son milieu de prédilection, la montagne ; lui qui est passé d'un moyen de communication à un authentique ambassadeur du folklore suisse. Musiciens comme spectateurs y sont sensibles et reviennent chaque année en nombre pour des moments de communion entre musique et nature.

Pour cette 24e édition, le soleil a joué à cache-cache. Rien cependant qui n'a entaché l'enthousiasme des spectateurs, qui ont répondu présents, le samedi parfois sous les parapluies, mais tout le week-end avec de larges sourires. Une vingtaine de groupes ont participé à animer ces trois jours de festivités, entre danseurs, yodeleurs, sonneurs de cloches, musiciens, claqueurs de fouets et lanceurs de drapeaux.

Toutes les générations réunies par les traditions

Cette manifestation est une véritable fête populaire qui réunit toutes les générations, cette année plus que jamais. La plus jeune joueuse, âgée de 9 ans, a attendri le public en se présentant au concours au côté de son papa ; alors que le doyen avait 81 ans. Le cortège folklorique du samedi a attiré un grand nombre de familles, offrant un moment de partage authentique au cœur de Nendaz. Autre moment de communion intergénérationnel : le concert de Simon&Mac le vendredi soir. Le célèbre duo italien promettait un mix entre tradition et modernité. Pari gagné : enfants, jeunes, parents et grands-parents ont dansé ensemble sur leurs sons uniques mêlant accordéon, percussion et musique electro.

Une première victoire pour le trio SonderBar

C'est la sixième fois qu'Andrea Friemel, Manuela Kubli et Fredy Fankhauser, originaires de la région zurichoise, participent au Festival International de Cor des Alpes. Parfois ensemble, parfois en solo, ils n'ont jamais fait le déplacement pour rien : au moins l'un d'eux a toujours atteint la grande finale. En 2018, pour leur toute première

participation, ils avaient déjà frappé fort en remportant la première place de la catégorie formation ainsi que le concours OFF. Ce dimanche, leur ténacité a été couronnée : le Trio SonderBar est sacré grand vainqueur de la finale ! « C'est une très belle surprise pour nous ; nous ne nous y attendions pas », confient-ils avec émotion. Mais au vu de leur parcours, c'est une victoire bien méritée et une juste récompense pour leur engagement et leur passion. Bravo à eux !

Une demande en mariage

Le Festival de cor des Alpes de Nendaz a été cette année le théâtre d'un événement aussi rare qu'émouvant. La deuxième place a été remportée par de grands fidèles : les Savoyards du Quatuor de la Tourette. Leur passage devant le jury a pris une tournure inattendue lorsque Philippe Gantelet a profité de l'instant pour demander en mariage sa compagne Mägi Hinder, elle aussi membre du groupe. Quinze ans après leur première rencontre, ici même à Nendaz dans le cadre du festival, elle a dit « oui ». Un moment suspendu qui leur a visiblement porté bonheur, puisqu'ils ont accédé à la finale.

Pour toute information complémentaire

Baptiste Constantin, directeur de Nendaz Tourisme et président du comité d'organisation :

079 303 41 10 – baptiste.constantin@nendaz.ch

Medieninhalte



Merci d'indiquer le copyright en cas d'utilisation : Lévy Loya



Merci d'indiquer le copyright en cas d'utilisation : Lévy Loya



Merci d'indiquer le copyright en cas d'utilisation : Lévy Loya



Merci d'indiquer le copyright en cas d'utilisation : Sonia Délèze



Merci d'indiquer le copyright en cas d'utilisation : Lévy Loya



Merci d'indiquer le copyright en cas d'utilisation : Lévy Loya



Merci d'indiquer le copyright en cas d'utilisation : Lévy Loya

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100018839/100933702> abgerufen werden.